



SÉNAT

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Paris, le 29 mars 2017

Monsieur le Président,

Je souhaite, par la présente, appeler votre attention sur l'épidémie de la maladie de Lyme, un dossier sur lequel de nombreux parlementaires interpellent, depuis plusieurs années, le ministère de la Santé sans obtenir de réelles avancées.

Début 2016, le professeur Christian Perronne, chef de service en infectiologie à l'hôpital universitaire Raymond-Poincaré de Garches et à la tête de la commission des maladies transmissibles au Haut Conseil de la santé publique (HCSP), a ainsi indiqué que le nombre de malades non traités en France ne cessait d'augmenter et que ceux-ci se voyaient dans l'obligation de se tourner vers d'autres pays pour se soigner, comme l'Allemagne – où les médecins sont plus libres dans la prescription d'antibiotiques – et où sont autorisés des tests un peu plus sensibles.¹

En juin 2016, une centaine de médecins ont pris la parole pour dénoncer, à leur tour, un véritable scandale sanitaire que le professeur Luc Montagnier, découvreur du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), a comparé à celui du sang contaminé. Dans cet appel, les professionnels de santé ont demandé des financements publics pour améliorer les tests de diagnostic, actuellement non fiables. Ils ont également réclamé une prise en compte de la détresse morale majeure mais aussi socioprofessionnelle de ces patients en errance diagnostique pendant plusieurs mois ou années et un arrêt des poursuites contre les médecins qui ne suivent pas les recommandations officielles pour soigner leurs patients.²

En décembre 2016, c'est une biologiste, Viviane Schaller, qui a été poursuivie et condamnée par la Justice pour avoir voulu aider des patients atteints de la maladie de Lyme, en utilisant un test plus efficace que le test préconisé...

Ces événements ont contraint Madame Marisol Touraine à annoncer, en septembre 2016, un Plan national de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies vectorielles à tiques.

¹ Question écrite n° 20423 publiée dans le JO Sénat du 03/03/2016 - page 813

² Question écrite n° 22868 publiée dans le JO Sénat du 28/07/2016 - page 3318

YVES DÉTRAIGNE

SÉNATEUR
DE LA
MARNE

MAIRE
DE
WITRY-LES-REIMS

PRÉSIDENT
DE L'ASSOCIATION
DES MAIRES
DE LA MARNE